

Intitulé de la communication : ***Désir et violence dans le processus relationnel entre un professionnel et un groupe de parents et d'enfants immigrés***

**RESUME**

La relation du soignant avec les familles immigrées est complexe de par les nombreuses remises en question à propos de l'identité et des désirs envers l'autre qu'elle sous-tend. Cette relation est d'autant plus difficile à créer et à investir lorsque le conflit vécu par la personne immigrée est exprimé essentiellement, par cette dernière, comme une souffrance que lui fait vivre l'environnement du pays d'accueil. En niant sa propre participation au regard porté sur cet environnement, la personne immigrée tente, pour se protéger, d'éviter de définir le conflit comme inhérent à toute relation avec autrui. Dans cette communication, j'essaie de montrer comment cette évocation du conflit exprimée par la personne immigrée, si elle n'est pas reconnue par le soignant comme la seule expression possible du mal-être favorise des actes de violence relationnelle débouchant fréquemment sur la rupture de la relation.

A mon avis cette rupture marque l'impossibilité de part et d'autre de reconnaître l'existence d'un conflit à partir duquel pourrait naître un désir et un échange avec l'autre(s).

**Mots clés :** immigration – conflit – relation d'aide – travail psychologique

**Introduction**

Lors d'un entretien avec un enfant de 9 ans, d'origine de Bosnie, qui consulte pour des difficultés de comportement en classe, celui-ci me fait part de son envie de me raconter l'histoire du "Petit Chaperon Rouge". Avec des marionnettes, il me mime le début de ce conte et me présente les acteurs. L'enfant avec beaucoup de plaisir me décrit les actions des personnages quand au détour du récit du conte surgit alors cette histoire du "Chaperon Rouge". *Et puis sa maman, en parlant au Chaperon Rouge, lui donne un morceau de ... (hésite) pita pour porter à sa grand-mère qui est tout là-bas* . Dès ce moment, s'installe chez moi un flottement dans l'écoute du récit de l'enfant. Celui-ci ne semble pas remarquer l'hésitation qu'il a transmis à l'adulte que je suis en face de lui et poursuit son conte en respectant le déroulement de l'histoire tel qu'on le connaît.

Lors d'un autre entretien, le même enfant demande qu'on prononce son prénom "à la manière suisse", puis dessine un bateau qu'il coloriera de rouge, de vert et de blanc et sur lequel flottera un pavillon italien, car "c'est de là-bas que vient mon meilleur copain".

Ces quelques bribes d'entretiens avec un enfant immigré ne sont pas exceptionnelles dans leur contenu. Souvent, dans mon travail avec l'enfant immigré et sa famille, j'ai été interpellé par ces balancements du discours, fabriqué d'éléments empruntés au pays d'origine et reliés à un vécu actuel situé dans le pays d'accueil. Ceci n'a rien de particulier en soi, quand on connaît l'importance pour l'enfant du vécu lié à l'immigration, même si ce dernier n'a jamais habité le pays d'origine de ses parents.

Ma réflexion portera sur mon malaise ressenti à l'écoute de ces fragments de discours. J'aurai aimé m'arrêter "à ce morceau de pita, à ce pavillon yougoslave". Je n'ai pu le faire, le déroulement du récit n'avait pas laissé de place pour insérer mes hésitations ou celles de

l'enfant. J'avais aussi le sentiment que ce malaise interpellait divers aspects de ma relation avec cet enfant immigré.

En nous parlant de pita en lieu et place d'une galette de pain et d'un petit pot de beurre, cet enfant ne remet-il pas en question chez le thérapeute que je suis tout un vécu d'enfant par rapport à ce conte avec comme risque, peut-être, de me sentir dépossédé de mes pensées, de mes sentiments construits autour de ce conte ? Vouloir arrêter le récit de l'enfant pour lui signifier mon hésitation pourrait alors traduire mon envie de ne pas continuer à entendre ce qui interroge ma propre histoire du "Chaperon Rouge".

Par ailleurs, certains aspects de mon identité me paraît être ébranlé lorsque l'enfant demande qu'on prononce son prénom comme s'il avait une consonance "suisse". Ce souhait de s'identifier, en partie du moins, à la culture du pays d'accueil crée une ambiguïté dans notre relation. La remise en question qu'elle provoque et les difficultés d'affronter de part et d'autre le conflit mis en évidence motive peut-être le choix de l'enfant de dessiner un pavillon yougoslave flottant sur un bateau italien et ceci sous mon regard .

J'ai été plus gêné que l'enfant lorsque celui-ci hésitait dans le récit de son histoire. Souhaitant montrer mon embarras, je me suis demandé pourquoi je ne m'étais pas autorisé à le faire ? Mon sentiment, à posteriori, est que le silence permet peut-être de mettre à distance mon agressivité réveillée par les remises en question des situations évoquées ci-dessus. De plus, comme pour refermer la blessure, le sens que je voulais transmettre à ces hésitations risquait d'appartenir plus à moi-même qu'à l'enfant. La réassurance ainsi gagnée, grâce au fait que j'étais capable de décoder l'hésitation de l'enfant, aurait permis sans doute de taire mes envies, mes projections, ma culpabilité personnelle ou collective sous-jacentes à l'écoute des paroles de cet enfant immigré.

La relation du soignant avec la personne immigrée, enfant ou adulte, m'apparaît comme complexe et difficile de par les nombreuses remises en question au sujet de l'identité et des désirs de l'autre qu'elle réveille. Dans ce travail, je présenterais mes réflexions sur la nature du conflit présente dans cette relation. En interpellant mes comportements et attitudes face à la demande d'aide faite pour l'enfant immigré par ses enseignants et ses parents, j'indiquerais les motivations qui m'ont amenés à constituer un groupe de rencontre avec des parents immigrés. Puis, j'essayerais de mettre en évidence quelques enjeux de la dynamique relationnelle en m'interrogeant sur les limites des échanges de ce groupe. Je proposerais alors quelques axes autour desquels pourraient s'articuler, selon moi, une relation thérapeutique avec des enfants immigrés et leur famille.

### **Développement de la problématique:**

La relation avec l'enfant immigré ou ses parents est d'autant plus critique, selon moi, dans les situations où le mal-être exprimé par l'enfant est décrit par les parents et quelque fois l'enfant lui-même, comme essentiellement dû au système scolaire. Je ne parlerais pas ici du fonctionnement des familles immigrées en général, mais seulement des situations familiales où le conflit est reporté sur l'extérieur. La demande d'aide est alors d'emblée notifiée en termes de recherche d'une solution pragmatique qui résolve définitivement et rapidement les problèmes de l'école. L'enfant m'est confié pour que je dénonce l'injustice de l'école qui discrimine l'enfant étranger. Il m'est signifié d'assourdir mon écoute du mal-être de l'enfant afin de conforter l'idée que le conflit vécu par ce dernier ne lui appartient pas, mais doit être sanctionné auprès des acteurs de l'enseignement. Bien que la dimension scolaire du conflit est importante, je n'évoquerais pas ci-après cet aspect du problème de manière spécifique.

Si cette mise à l'extérieur du conflit est extrême, elle m'interpelle particulièrement dans ma relation avec l'enfant immigré et son entourage. Cette demande d'aide pour l'école, m'apparaît comme une mise à l'écart de l'autre dans son désir de dialogue et sera source, dès lors, de communications agressives et violentes dans la relation. Si ces dernières ne peuvent être élaborées et trouver sens dans cette relation, elles provoqueront rapidement une rupture de la relation. Pour essayer de dépasser cette escalade relationnelle faite, selon moi, à la fois de désirs non-reconnus face à l'autre et d'exclusion des interrogations posées par ces désirs, je me suis interrogés sur les aléas du conflit présent dans la relation soignant/personne immigrée.

Une des caractéristiques du conflit, tel que je le vis avec l'enfant immigré, pris dans la situation de consultation décrite ci-dessus, est la menace qui plane sur la continuité de la relation établie avec ce dernier. Cette menace, vécue souvent comme un chantage, s'exprime de deux manières différentes: soit le retour dans le pays d'origine concernant l'ensemble de la famille, soit le placement dans le pays d'origine de l'enfant problème. Ainsi, lors de la première rencontre du groupe, un père me fera part des sommes qu'il dépense régulièrement pour une loterie, dans l'espoir de gagner un lot conséquent qui lui permettrait de retourner avec sa famille dans son pays natal le jour même; bien qu'il me précise que l'appartement construit là-bas est loué. Si ce discours montre toute la difficulté à investir et à vivre dans un monde qui ne sera jamais le sien, il m'apparaît aussi comme communication sur l'interdit d'une relation continue que je pourrais souhaiter avoir avec ce père. Le questionnement ne me semble pas concerner en premier lieu, le souhait d'un retour au pays natal tel qu'il est évoqué couramment, mais bien plutôt la crainte provoquée par l'ouverture sur des échanges possibles avec autrui.

Par ailleurs, la menace du retour est souvent exprimé à l'enfant en difficulté si ce dernier ne résoud pas de suite ses problèmes de comportements ou d'apprentissage. Ce chantage à l'efficacité s'il est parfois exécuté reste souvent en attente d'exécution durant de longues périodes, sorte d'épée de Damoclès qu'on ne peut oublier. Outre le sentiment d'impuissance face aux problèmes de l'enfant montré ainsi par les parents, cette sanction possible, répétitivement remise à jour, m'apparaît comme une interdiction qui nous est donnée par les parents à constituer une relation d'écoute ou le plaisir de la rencontre va au-delà du symptôme et de sa résolution. Sur un autre plan, elle peut aussi exprimer toute la difficulté qu'éprouve la famille à dégager une continuité dans son histoire, comme si cette dernière ne pouvait dire interrogée au-delà du moment présent. Cette histoire ne semble retenir que quelques éléments de sa trame où le passé est souvent arbitrairement qualifié de paradisiaque alors que l'actualité est sans illusions et le futur ramené aux problèmes quotidiens. Chaque moments de l'histoire apparaît comme isolés des autres. Mis-à-part la difficulté d'envisager du plaisir dans la situation de l'immigration, on peut relever que les émotions rattachées aux périodes intérieures au choix du départ sont souvent très fortes et difficilement évoquables peut-être aussi parce qu'elles enterinent le fait que ce départ n'était pas une obligation absolue, mais un choix de moindre mal.

Face aux problèmes rapportés ci-dessus, le dialogue avec l'enfant migrant ou ses parents est souvent modelé par un sentiment d'inconfort. La relation établie semble menacée constamment par l'interférence de ce retour fantasmatique dans le pays d'origine, solution de tous les problèmes rencontrés. Ceci m'apparaît comme une tentative de maintenir le conflit à l'extérieur de l'individu, de la famille et de ce fait hors de la relation avec moi-même. Parallèlement, les échanges avec la famille migrante se centrent avant tout sur les aspects concrets de la vie quotidienne. Peu de place est laissée aux interpellations émotionnelles concernant cette quotidienneté. Evoqué au cours des rencontres, ce vécu a beaucoup de peine à s'organiser de manière à permettre à mon écoute un repérage qui favoriserait la continuité

d'une trame relationnelle. Par ailleurs, ce récit de la réalité quotidienne ne peut souvent être contenu par la relation et envahit la scène de la consultation, tout en anesthésiant les acteurs. Elle tend à rigidifier de cette manière la communication qui se résume à une recherche pénible pour limiter ce débordement ou du moins tenter de lui donner un contenant.

Cette communication centrée sur les préoccupations du moment quotidien et la recherche de solutions concrètes et définitives aux problèmes rencontrés, m'apparaît comme une tentative mal aboutie de reconnaître l'existence d'un conflit propre à l'enfant et/ou à son entourage. Cependant, la frustration engendrée par les limites d'échange et de reconnaissance de ce conflit risque de nous pousser à abandonner le dialogue et à favoriser la réalisation de mesures concrètes et immédiates d'aide pour l'enfant (logopédie, soutien scolaire, ... ) plutôt que de tenter d'élaborer avec l'enfant et sa famille une histoire relationnelle qui prenne sens au-delà du symptôme exprimé. D'autre part, cette activité pragmatique et cette préoccupation pour la réalisation de mesures concrètes est peut-être une manière indirecte d'éviter de parler des choix liés à la décision d'immigrer et des conflits qui s'y rapportent. De cette manière je ferais comme si seules des raisons extérieures sur lesquelles on ne peut avoir prise ont forcé d'émigrer. La personne migrante pourrait par ce rappel constant du vécu quotidien douloureux oublier de se percevoir comme une personne responsable du choix migratoire, même si le contexte social a restreint ce choix. Elle se protégerait de cette façon des récriminations possibles qui pourraient être faites soit à l'encontre du pays d'origine, soit par les personnes laissées là-bas. L'activation dans la recherche d'une solution immédiate aux problèmes de l'enfant peut masquer chez moi une envie de ne pas reconnaître cette autonomie dans le choix migratoire fait par la personne étrangère, maintenant ainsi cette dernière dans une autonomie limitée que je peux contrôler.

De Plus, répondre pragmatiquement à la demande d'aide faite par la famille de l'enfant immigré est peut-être aussi pour moi une manière de rendre l'agressivité soulevée par la manière dont cette demande est faite à mon égard. Dans ce même ordre d'idée, j'associerais sur notre désir (nous thérapeutes) souvent violent de vouloir retenir un fait évoqué par la famille immigrée afin de créer à partir de celui-ci un contexte qui soit référant de la relation instaurée au cours de la consultation. A la différence d'autres situations de consultations, le fait retenu concerne avant tout un moment historique plutôt qu'un vécu émotionnel. En ramenant ainsi une pensée causale pour faire sens au discours circulant entre le thérapeute et la personne immigrée, on a ainsi le sentiment de montrer de manière violente des repères dans le déroulement du temps. Nous signifierions ainsi à la famille migrante sa difficulté à dérouler le temps, comme si celui-ci avait été si chahuté par la choix de l'immigration qu'il en est devenu fragile. Sur un autre plan, cette manière agressive d'injecter du sens dans la relation, par le biais d'un fait historique significatif selon moi, serait une façon de désigner le choix de l'immigration, même par ailleurs, celui-ci est reconnu comme résultant largement de contraintes extérieures. On pourrait aussi voir dans ce fait une tentative de nier, de part et d'autres, les envies et désirs que peut engendrer la situation de l'autre.

La littérature concernant les problèmes de l'immigration est abondante. Pourtant, celle-ci me paraît avant tout axée sur les difficultés relevant de l'intégration des personnes étrangères, ou sur les problèmes rencontrés par l'enfant, d'un milieu bilingue, dans l'apprentissage de son langage. Peu d'écrits relatent, à ma connaissance, les particularités du travail du thérapeute auprès d'une population d'immigré en milieu scolaire. Des confits personnels ou familiaux, que rencontrent enfants et parents interpellés par deux mondes culturels très différents.

Au-delà de ces interrogations sur l'intégration et le langage de l'immigré, il me semble que, schématiquement, deux conceptions balisent les interrogations qui marquent le champ de l'immigration. A l'un des pôles, les auteurs tentent de mettre en évidence la singularité de la

personne immigrée en essayant de conceptualiser une pathologie propre à cette dernière et qui tient compte des conséquences possibles du déracinement créé par la migration. (Moussaoui et al. 1985; Beauchesne et al 1985; Sluzki C., 1979). Si ces efforts de compréhension des caractéristiques pathologiques propres au migrant peuvent permettre une meilleure écoute de la souffrance de ce dernier, il y a risque néanmoins d'annuler cette compréhension en catégorisant la souffrance de la personne immigrée au travers d'une définition de traits généraux. La réflexion aura alors tendance à alimenter de manière indirecte les stéréotypes faits au sujet des personnes immigrées. A l'autre pôle, le phénomène migratoire est appréhendé dans un contexte plus large, où des éléments socio-politiques sont pris en compte dans l'analyse des interrogations que posent les personnes migrantes. L'immigré est compris comme un besoin pour nos sociétés (Guattari, 1985), ou situé en interrelation avec le contexte qui l'accueille (Gretler et al., 1981). Si ce courant de pensée, a l'avantage d'interroger plus directement l'indigène dans ses rapports avec l'étranger, il permet difficilement d'introduire un contenant symbolique permettant de penser la relation avec la personne immigrée.

dans le champ de la santé mentale, Elkaim M. (1993/1999) dénonce le risque pour ce dernier de devenir, au détour de son travail clinique, un agent de contrôle social. L'auteur montre comment le spécialiste, de par son écoute particulière des difficultés rapportées peut créer une situation dans laquelle la compréhension du problème est, de façon arbitraire, soit uniquement rattachée à des événements passés, soit reliée aux relations présentes des personnes consultantes. Ainsi, cette manière d'expliquer les problèmes occulte un certain nombre de contradictions d'ordre sociale ou politique. Cette interpellation, quant au rôle du spécialiste, m'apparaît comme pertinente dans le contexte de l'immigration et face aux remises en question provoquée par la rencontre avec une personne étrangère. Sur au autre plan, Scandariato R. (1991) analyse la naissance de la violence dans les rapports famille/société. Selon cet auteur, la non-réciprocité, quant à la définition et à la participation à une relation, ouvre sur des rapports de pouvoir qui favorisent des relations hiérarchisées. Les rapports de forces deviennent alors importants entre les partenaires de la relation, et ceci d'autant plus qu'il existe une forte différence de pouvoir. Il me semble que cette situation est réalisée lorsqu'on rencontre des personnes immigrées.

En ce qui me concerne, dans mes rencontres avec les familles immigrées, de manière générale, je me suis interrogé par les divers aspects de la problématique évoquée à l'instant. La difficulté principale est de reconnaître l'autonomie de la personne immigrée par rapport à son environnement social.

Pour contrôler les limites tolérables par nous à cette autonomie, on aurait tendance à écouter sélectivement le discours de la personne immigrée, de manière à répertorier artificiellement, et arbitrairement ce qui, dans les problèmes rencontrés par les enfants ou leur famille, relève d'une souffrance individuelle ou familiale, ou au contraire doit être entendu avant tout comme souffrance singulière engendrée par une situation particulière. L'envie de constituer un tel répertoire révèle peut-être notre ambivalence à rencontrer l'autre comme une personne à part entière, donc source d'interpellations importantes, ou comme immigré, donc excusé d'emblée de par sa situation. Peut-être aussi que ce souci de classification trahit nos doutes, quant à la manière d'accueillir la personne immigrée, et nos interpellations sur sa manière de s'approprier la culture du pays d'accueil, l'histoire de ses habitants, ou leur territoire, pour réinventer son histoire de personne ayant quitter sa terre natale.

Pour faire suite aux idées mentionnées ci-dessus, j'étais conscient que mon projet de vouloir grouper des parents immigrés était peut-être pour moi, une façon de me détourner de la confrontation face à la souffrance de la personne immigrée.

Cette souffrance devait être perçue, selon moi, non uniquement comme un ratage de l'intégration dans un contexte social, mais aussi comme une difficulté du désir dans la rencontre avec l'autre. Réunir ou grouper signifierait alors une tentative de régler mes contre-attitudes par rapport aux remises en question présentes dans la rencontre avec la personne immigrée, ou serait une manière de ne pas m'interroger sur mon propre désir par rapport à cette dernière.

J'étais sensible au fait que le groupe pouvait devenir un enfermement, en faisant comme si le fait d'être immigré était plus important que les difficultés rencontrées en tant que personne dans une situation particulière. En effet, on constate souvent que plus la problématique est complexe à aborder pour l'intervenant, de par notamment, les difficultés à négocier les différences (par exemple dans le cas d'un enfant handicapé), plus la tendance est de regrouper les personnes pour échanger sur leur situation. Si cette manière de procéder peut être une reconnaissance des limites du soignant, elle peut aussi apparaître comme une difficulté à penser les différences et à supporter la condition privilégiée du spécialiste, confronté à un vécu difficile avec lequel il ne peut trouver d'éléments proches de son histoire pour se rassurer face à l'inconnu.

par contre, j'avais souvent constaté dans mes rencontres avec les familles migrantes une impasse quant à l'aide que j'apportais dans la résolution de leurs difficultés. Cette impasse se cristallisait autour du sentiment d'être souvent impuissant à gérer la relation comme si celle-ci était menacée par l'irruption d'affects pénibles que ni la famille immigrée, ni moi-même, n'étions capables de recevoir. Cette interrogation sur mon impuissance à aider, me paraissait pouvoir mieux être abordée par la situation de groupe, de part l'appui dont pourrait bénéficier chaque partenaire de la relation auprès de quelqu'un en qui il pourrait voir un allié. Ceci me semblait une situation favorable pour affronter les multiples remises en question, que sous-tend pour chacun, une rencontre avec autrui qui a un vécu si différent du sien.

La constitution d'un groupe de rencontre parents immigrés-soignants avait comme but principal d'essayer de comprendre dans quelle mesure les difficultés mentionnées ci-dessus étaient négociables afin de permettre une autre ouverture et l'engagement d'un autre dialogue. Idéalement, je souhaitais créer une rencontre suffisamment forte et impliquante pour l'ensemble du groupe, afin de constituer ainsi une relation qui permette l'évocation des difficultés particulières rencontrées par chacun dans son vécu quotidien.

Je pensais autoriser l'histoire individuelle et familiale à s'inscrire dans la fluidité subjective du temps, afin de percevoir la relativité des événements extérieurs. Des liens pourraient alors se dégager entre les divers événements de la vie familiale redonnant, au choix de l'immigration et à son vécu, un éclairage nouveau qui appréhende et discerne mieux ce qui, dans cette décision d'immigrer, appartient à quelque chose de l'ordre de l'obligation, de ce qui est participation personnelle. La reconnaissance de ces divers aspects dans le vécu de la migration, associée aux éléments de singularité de l'histoire de chaque famille et de chaque individu, devait aussi, selon moi, être une tentative d'avoir une prise sur la réalité quotidienne, et, ainsi, de retrouver face à celle-ci une certaine compétence et autonomie.

Après une longue période d'interrogations et de préparation, le cadre de travail suivant a été mis en place. La participation au groupe impliquait des rencontres mensuelles d'environ deux heures, le soir, afin de permettre aux deux parents de participer. J'informais les participants des buts généraux de nos rencontres, et ils avaient la liberté de parler de ce qu'ils souhaitaient. Mon rôle était défini à la fois comme animateurs de ces entretiens, mais aussi comme intervenant dans le débat par la formulation que je pourrais faire des interpellations que ce même débat provoquerait soit dans le groupe soit auprès de moi-même. Je m'engageais

aussi à réfléchir avec les parents sur la fonction et le sens que pouvaient avoir, pour eux et leur famille, les difficultés rencontrées par leur enfant. Parallèlement, je rencontrais régulièrement et individuellement les enfants, en général une fois par quinzaine. Ces derniers étaient informés dans les grandes lignes et, pour ce qui les concernaient, du contenu des entretiens que j'avais avec leurs parents. J'en parlais avec eux s'ils le souhaitaient, et je demandais aussi leur accord pour évoquer dans le groupe des parents un aspect de notre relation. Le cadre ainsi défini a été maintenu durant l'année pendant laquelle ce groupe de parents a fonctionné

La constitution du groupe de parents a buté sur de nombreux obstacles. Souvent, mes propositions étaient refusées en prétextant, notamment, que la rencontre avec "d'autres étrangers" uniquement et les discussions en général n'étaient pas des moyens pour résoudre les difficultés rencontrées par les enfants. On me proposait plutôt de m'inquiéter de la qualité de l'enseignement apporté aux enfants étrangers, ou de régler les divergences quant à cet enseignement.

Le fait que plusieurs propositions de participation à ce groupe aient été refusées, ajouté aux remaniements intervenus lors des deux premières rencontres, m'a confirmé l'importance, pour que de tels échanges puissent avoir lieu, que le thérapeute reçoive parallèlement l'enfant en difficulté, afin que les parents puissent aussi être rassurés sur leurs inquiétudes quant aux symptômes de l'enfant, mais aussi pour qu'ils ne soient pas désignés comme ceux qui ont besoin d'aide.

Si la singularité, quant à la participation a donné lieu à peu d'entorses de la part des participants, il faut relever néanmoins la grande difficulté à retrouver les deux parents ensemble dans la même rencontre. Ceci ne me semble pas dû aux contraintes matérielles qui définissait le groupe, mais bien plus, comme j'en reparlerai plus tard, à la dynamique même du groupe.

Au fur et à mesure que notre travail progressait, j'ai constaté à quel point, le groupe de parents investissait cet espace comme un lieu préférentiel où pouvaient être communiqués des problèmes peu abordés auparavant dans le cadre de la famille. Ceci me révélait aussi la solitude dans laquelle se retrouvait la famille, lorsque le travail était terminé. En général, les familles vivaient repliées sur elle-mêmes, avec peu de liens avec leur communauté d'origine ou des autochtones. Les contacts sociaux se réduisaient souvent à ceux vécus dans le cadre du travail. Cet isolement social est une caractéristique importante du fonctionnement individuel et familial des participants à notre groupe.

Cette constante se retrouvait quelle que soit, par ailleurs, la qualification professionnelle. On peut se demander aussi si ce facteur d'isolement n'influencait pas les difficultés à résoudre par soi-même les problèmes rencontrés, et s'il n'était pas un moteur important dans la décision de participer à notre groupe.

Je ne reprendrais pas ici en détail les diverses phases d'évolution du groupe; d'une part parce qu'il me semble difficile d'identifier clairement de tels moments, d'autre part parce que je souhaite porter mon intérêt sur la compréhension du vécu de ces entretiens.

De manière générale, j'ai été constamment interpellé par la difficulté à construire une situation d'échanges, propre au groupe, qui favoriserait l'exploration de diverses voies de compréhension des problèmes, évoqués lors de nos rencontres.

Cette entrave dans la constitution d'un bien commun, qui permettrait à chacun de reconnaître son appartenance au groupe, était surtout réveillée à la fin de chaque rencontre

avec les parents. Mon sentiment à ce moment se traduisait par la menace que le groupe ne puisse se réunir pour une future rencontre. Au-delà peut-être de mon ambivalence et de mes doutes face à la démarche proposée, il me semble que ce vécu émotionnel de fin prochaine de nos rencontres a été une caractéristique fondamentale de ma relation avec les parents immigrés, se situant dans un contexte social et individuel de solitude. Je pense que cette solitude exacerbe les conflits et les questions sur l'altérité, et ceci d'autant plus que mon écoute représente, déjà, une première ouverture sur l'extérieur.

Pour tenter de masquer, à la fois cette solitude et les interrogations envers l'autre, le discours a tendance à s'ériger en paroles de vérité, argumentant ses propositions de manière linéaire et causaliste. Il devient alors difficile de laisser une place pour la non-connaissance, le doute. À ce sujet, je peux rapporter les propos tenus par un participant au groupe, lorsqu'il nous faisait part de ses motivations à participer à ces rencontres. *“Je veux écrire un papier pour informer les parents des problèmes que nous rencontrons à notre arrivée ici. Bien sûr, vous, les spécialistes vous êtes compétents, et on vous remercie pour tout ce que vous faites pour nos enfants, mais, il ne s'agit pas de cela”*.

Sur un autre plan, ces paroles peuvent traduire aussi la non-reconnaissance de l'autre, ce qui, rapidement, limite la relation avec autrui. A ce propos, je peux relever, l'impossibilité de communiquer sur l'absence d'un participant à une rencontre du groupe, comme si cette absence ne pouvait montrer qu'auparavant il y avait eu présence, et que participer ou non au groupe ne pouvait nous laisser indifférents. Dans ce contexte, où la reconnaissance d'autrui, où l'existence de soi pour l'autre sont difficiles à imaginer, on peut mieux évaluer notre envie de réintroduire l'histoire individuelle et familiale de la personne immigrée, au sein de la relation. Ce désir de constituer une enveloppe, qui contienne non seulement l'histoire de l'immigration, mais aussi celle de la relation avec l'autre, m'apparaît comme une tentative d'inscrire l'altérité afin de permettre l'ouverture d'échanges où les conflits peuvent être évoqués.

Cependant, on risque, par une telle démarche, de reconstituer, seul, le sens donné aux problèmes rencontrés, signifiant à autrui les événements à retenir, tout en amputant ceux-ci de leur relativité. En créant de cette manière une enveloppe relationnelle fictive, on force la reconnaissance de l'existence d'un dialogue, en cherchant à mettre au compte de l'immigration, la seule compréhension possible des difficultés. En interpellant ainsi l'histoire, je pourrais croire avoir noué un lien thérapeutique avec la famille immigrée. Ce leurre est peut-être dénoncé lorsqu'à la fin d'une rencontre, on vit celle-ci comme si elle ne pouvait pas se renouveler.

A cette non-reconnaissance de l'autre et de ses désirs se surajoutent les nombreux tabous, stéréotypes et non-dits que véhiculent les phénomènes migratoires. La relation devient une situation à haut risque, au sein de laquelle il est difficile de négocier l'agressivité sous-jacente.

La rupture imaginaire ou réelle, qui menace la relation, pourrait être vue comme un écran, sur lequel seraient projetées les images non-tolérables des envies et désirs mutuels à être reconnu par l'autre, alors que les conflits ne sont pas nommables. Dans un mouvement réciproque de protection, et corollairement aux désirs et craintes à imaginer l'autre pour soi, les interventions de chaque partenaire de la relation ne peuvent que se définir dans l'impuissance à aider l'autre, chacun qualifiant l'aide non pas en terme de dialogue, mais comme devant être une activité pragmatique efficace.

On constate alors caricaturalement que la parole de chaque membre de la famille recouvre « l'entière » du langage de la famille et inversement. Cette indifférenciation entre

individu et famille, me paraît révéler le cœur même du dilemme relationnel pour la personne immigrée.

La confusion permanente entre espace personnel et espace familial chez la personne immigrée provoque un déchirement, face aux interpellations d'autrui et aux interrogations sur soi. Si le soignant s'autorise à reconnaître la personne immigrée comme une personne avant tout, il communique sur l'existence de différences entre espace individuel et espace familial. Cependant cette communication sur l'existence de différences ne pouvant être reçue par la personne immigrée, cette dernière tentera de circonscrire le conflit en évoquant les causes sociales de celle-ci. Inversement, lorsqu'on interpellera la vie familiale ou sociale de la personne immigrée, on se trouvera confronté à une demande d'écoute individuelle.

De ce fait, quelle que soit notre attitude d'écoute, on ne pourra se vivre que comme disqualifié et disqualifiant, puisque ne pouvant respecter simultanément les deux pôles du dilemme. Cette situation relationnelle ne permet pas au conflit d'être présent dans la relation même, car son évocation trop pénible ne peut être mise en mots. L'impossible présence de mots désignant le conflit comme partie intégrante de la relation, nie la communication bien que celle-ci se soit produite par le fait de se rencontrer pour parler. Sur un autre plan, lorsque les mots tentent de briser le dilemme, ils rigidifient rapidement le dialogue. On peut se demander alors, si les mots ne répètent pas, dans la relation, la demande initiale de non-aide pour soi, faite par la personne immigrée lors de la première rencontre avec le thérapeute. Notre écoute et nos interventions s'inscrivent, dès ce moment, comme un acte disqualificateur des paroles de la personne immigrée, puisque non seulement ils ne tiennent pas compte du dilemme de cette dernière, mais qu'en plus ils ne sont pas communicatifs de la perception de celle-ci. La réponse à notre disqualification entraîne une disqualification de même ordre de la part de la personne immigrée. La relation est soumise ainsi à un processus de disqualifications réciproques dont la seule issue est la rupture, soit du dialogue, soit de la relation. - L'agressivité importante, corollaire à ces disqualifications, ne trouvera pas une métabolisation suffisante, tant que ce dilemme ne sera pas reconnu, pour permettre la différenciation des aspects individuel, familial et social du conflit.

Vouloir aider devient synonyme de non-reconnaissance, car pouvoir proposer ou demander une aide, c'est accepter la relation avec autrui. Selon moi, cette situation de non-aide possible débouche sur une auto-disqualification de la personne immigrée; celle-ci se soumet à la demande de consultation faite par l'extérieur, par exemple l'enseignant, même si elle espère que le thérapeute refusera d'entendre cette demande comme étant l'expression d'une souffrance individuelle ou familiale. En répondant malgré tout à la demande de consultation, peut-être que la personne immigrée souhaite que, sans le dire, le thérapeute reconnaisse sa participation aux difficultés rencontrées. De manière plus large, elle nous montrerait ainsi sa participation personnelle dans le choix de l'immigration. Dans ce jeu inavoué et inavouable, notre rôle serait, tout en accueillant cette définition sur la manière d'être aidé, de ne pas rester aveuglé ou pétrifié par le dilemme. Alors, peut-être qu'au détour de cette vigilance, comme lors du récit du conte par l'enfant, une relation avec une personne totale pourra s'engager.

Pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle la relation décrite ci-dessus était enlisée, j'ai été amené à repenser le discours qui sous-tendait le dilemme de la relation famille immigrée-soignant.

Pour illustrer la démarche, je rapporterais ci-après une vignette du groupe de rencontre avec les parents.

Le père d'un enfant, nous (au groupe) racontait comment son fils était mis à l'écart par l'école. Ce dernier, lors d'une représentation théâtrale donnée en présence des parents, jouait le

rôle d'un vieillard qui apparaissait très furtivement sur scène pour déclamer une unique et courte phrase, alors que, par ailleurs, les enfants suisses avaient tous des rôles plus importants, selon ce père, fâché de cette situation qu'il vivait comme rejetante, et en opposition quant à une nouvelle orientation scolaire pour son fils, le père prit rendez-vous auprès du directeur de l'école pour reconsidérer, avec ce dernier, cette orientation. Il profita de cette rencontre pour faire part de son mécontentement au directeur, quant à la ségrégation vécue par son enfant. Il concluait son intervention auprès du groupe en signalant que son fils améliorait ses notes, depuis quelques semaines.

Lorsque, je lui demandais ce qu'il pensait de l'évolution de son fils, il nous (au groupe) commentait le racisme existant à l'école et proposait qu'étant maintenant informés de cette situation, nous nous préoccupions de résoudre cette difficulté en poliçant les enseignants. Quand je suggérais un lien possible entre l'amélioration de la scolarité de son enfant et sa propre démarche, celui-ci nous répondait à nouveau que les difficultés rencontrées venaient de l'école qui discriminait les enfants étrangers. Je pensais alors ouvrir le dialogue lorsque je proposais à ce père qu'il nous informe plus sur cette discrimination. Cependant, toute intervention de ma part à ce sujet ne faisait qu'aviver la première définition donnée par le père à la nature du conflit. J'avais le sentiment que le rapprochement, fait par moi, entre l'évolution positive des résultats scolaires de son enfant et la rencontre avec le directeur avait été vécu par le père de manière intolérable, et qu'à ce moment là s'était jouée ma relation avec lui. Bien que communiquant sur mon impression, il m'était impossible de dépasser ce conflit ou de continuer le dialogue avec ce père.

La répétition de nombreuses situations de ce genre m'a amenés à essayer de conceptualiser le dilemme relationnel décrit ci-dessus et son conflit. J'ai tenté de dégager une réponse, qui, tout en respectant ce dilemme, ouvrirait la relation à l'autre, à l'inconnu et au conflit. Afin de respecter le principe de non-choix possible, que contient tout dilemme, il m'apparaît important que dès le départ, la relation soit maintenue dans un espace des plus « a-conflituel » possible.

Je proposerais d'opposer à la notion de conflit, celle de ***pseudo-conflit***. Dans la situation rapportée ci-dessus, j'aurais pu montrer à ce père que ce qui, au premier abord, m'était apparu comme un conflit possible entre lui et l'école devait être vu comme un pseudo-conflit. Je comprenais le malaise évoqué comme une difficulté dans la répartition des tâches entre l'école et la famille. Lorsque son enfant avait amélioré ses résultats scolaires, il avait probablement pu voir comment son père faisait confiance à l'école, puisqu'il s'y rendait uniquement quand celle-ci avait oublié son devoir de penser également à chaque enfant, quelle que soit par ailleurs sa nationalité. Les bonnes notes de l'enfant pouvaient alors être comprises comme la preuve de confiance que la répartition des tâches entre l'école et la famille seraient toujours équilibrées. Dans une même ligne de pensée, j'aurais pu relever que lorsque l'enfant demande à son père des conseils pour rédiger un texte en français et que ce dernier, impuissant à répondre à son fils, fustige l'école, l'enfant souhaitait peut-être que son père l'informe sur ce qui est de la compétence de l'école ou de la compétence de la famille, et ne cherchait pas à faire vivre à ce dernier un sentiment d'échec.

Cette notion de ***pseudo-conflit***, m'apparaît comme fondamentale dans la gestion de la relation avec la personne immigrée. En redéfinissant, ainsi, notre relation avec la personne immigrée, nous apportons, selon moi, une première reconnaissance du dilemme auquel la personne immigrée est confrontée. Ainsi, la définition, donnée au conflit par la personne immigrée comme étant un mal-être qui ne dépend pas d'une relation, trouve dans notre lecture des événements une reconnaissance. Cette tentative de donner un sens à ce qui nous est communiqué, en redéfinissant les contraintes du dilemme, permet, me semble-t-il, d'éboucher

une enveloppe relationnelle. C'est à partir de ce noyau relationnel que, par la suite, le conflit pourra être un conflit et devenir. Un conflit et, le désir pourra être un désir et devenir un désir. Si le conflit permet, alors, le désir, le désir ouvrira sur un monde du réel possible.

La désignation du conflit en terme de *pseudo-conflit* pourrait apparaître comme une précaution oratoire de ma part envers la personne immigrée. Selon moi, il ne s'agit en aucun cas d'une précaution servant à nous protéger mutuellement d'une relation difficile. En redéfinissant, de cette manière, le vécu de notre relation par rapport à la personne immigrée, on ouvre cette relation sur un dialogue dans lequel les difficultés exprimées pourront être vécues et comprises différemment, avec comme corollaire le plaisir de la rencontre avec l'autre.

#### Références bibliographiques:

Azieu Didier, (1989). Le Moi-peau, Paris Dunod

Beauchesne Hervé, Esposito José.(1995). Enfants de Migrants, Nodules, Paris, PUF

Elkaim Mony, (1989). Système familial et Système Social, Bruxelles, Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux,

Gretler A., Gurny R., Perret-Clermont A.-N., Poglia, (1981). Etre Migrant, Berne, Lang Peter,

Guattari Félix, (1996). Les Années d'Hivers 1980-1985, Paris, Barrault.

Guinon José, (2002). Thérapies de groupes brèves, Paris, Masson.

KAES René, (1993), Le groupe et le sujet du groupe. Éléments pour une théorie psychanalytique du groupe, Paris, Dunod

Moussaoui Driss, Ferrey Gilbert, (1985). Psychopathologie des Migrants, Nodules Paris, PUF.

Scandariato Romano, (1981). La Violence dans les Relations Famille/Société, Bruxelles, Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux,

Serrano J.A., (1980). Familial et Familier: Au Carrefour d'une Errance, Neuropsychiatrie de l'Enfance.

Sluzki C.E., (1999). Migration and Family Conflict, Family Process.

Vacheret Claudine, (2002). Pratiquer les médiations en thérapeutiques groupes. Dunod, Paris

[a.hemma@ecolelasource.ch](mailto:a.hemma@ecolelasource.ch) HELS+La Source/Lausanne

**ELS+ La source**

Ecole la Source – Avenue Vinet 30 – CH – 1004 Lausanne  
Tél. :+41 21 641 38 00 – Fax : +41 21 641 38 38–

[www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)